

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 33 (2007)

Heft: 3

Artikel: Quelques "aperçus" de l'ontologie de la sociologie boudonienne

Autor: Jarnet, Loïc

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques « aperçus » de l'ontologie de la sociologie boudonienne

Loïc Jarnet*

1 Introduction

Raymond Boudon, professeur émérite à l'université de Paris-Sorbonne, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques et, entre autres, Président de la European Academy of Sociology, est un sociologue français de premier rang. Ses succès reposent sur la force conceptuelle et empirique de ses écrits mais également sur son programme de recherche : l'individualisme méthodologique. Selon ce programme, toute explication d'un phénomène social doit prendre en compte les raisons des acteurs face aux situations : il faut interroger à la fois la logique des comportements et les contextes. Si les aspects épistémologiques et méthodologiques de ce programme ont fait l'objet de nombreux commentaires (Assogba, 1999; Dubois, 2000), De-meulenaere, 2003), sa face ontologique, qui est en réalité très complexe, est restée plus implicite. L'objectif est ici d'en fournir quelques aperçus afin de contribuer à la connaissance de l'auteur.

Il faut entendre le concept d'ontologie dans le sens d'une clarification de questions portant sur des entités pertinentes, leurs principales caractéristiques et leurs rapports (Berthelot, 2000). Dans le cadre de cet article, nous nous limiterons à l'étude de deux termes centraux du programme boudonien, celui d'« individu » et celui de « société », et à la détermination de leurs relations. Ajoutons que cette étude est loin d'être exhaustive et ne prétend pas appréhender toute la complexité de la pensée boudonienne : elle a seulement pour but de fournir quelques repères.

Nous nous intéresserons d'abord à la façon dont R. Boudon se représente l'individu dans ses différentes recherches; puis, nous nous pencherons sur les divers modes d'existence des entités que sont, selon lui, les sociétés, et cette analyse concerne, au premier chef, la société moderne; nous verrons enfin différents rapports qu'entretiennent les individus et leur société, rapports qui produisent au bout du compte un évolutionnisme complexe.

* Jarnet Loïc, Laboratoire: GEMAS, Paris 4-CNRS, 54 boulevard Raspail, F-75006 Paris. Adresse de la correspondance: 39 rue Buffon, F-75005 Paris, tél. : 01 43 36 44 91, Mél.: loicjarnet@wanadoo.fr.

2 L'individu boudonien : un individu pluriel

Selon le principe de l'individualisme méthodologique, expliquer un phénomène macro ou micro-sociologique, c'est toujours – au moins dans l'idéal – analyser ce phénomène comme la résultante d'actions, de croyances ou d'attitudes provenant d'individus (Boudon, 1995a, 120). Ce principe renferme nécessairement certains présupposés concernant l'individu. Qu'en est-il de l'individu dans le cadre d'une explication sociologique boudonienne ?

La conception de l'individu boudonien repose d'abord sur une idée mise en valeur par les sciences modernes : tout chercheur se sert nécessairement d'*a priori* pour saisir l'individu ; il ne peut se passer de modèle. En suivant ce principe, l'individu est considéré à la fois comme abstrait et inscrit dans la réalité : abstrait dans la mesure où toutes les caractéristiques de l'individu réel ne sont pas prises en compte mais seulement celles qui permettent d'expliquer le phénomène étudié ; réel dans la mesure où les caractéristiques retenues doivent correspondre à la réalité humaine et ne doivent pas créer une pure configuration mentale. Quelles sont alors les principales caractéristiques de l'individu boudonien ?

2.1 Un individu rationnel

La première caractéristique qui distingue l'individu dans une approche boudonienne, c'est sa rationalité. Ce qui distingue l'espèce humaine des autres espèces, selon Boudon, c'est sa capacité de réflexion. Comme Kant (1787), l'auteur considère que l'individu est d'abord un être de raison. Ainsi la capacité de réflexion des individus doit nécessairement être prise en compte dans l'analyse des phénomènes collectifs. Mais de quelle rationalité s'agit-il ? Quelles en sont les normes ? C'est sans doute dans son texte consacré à Durkheim *Emile Durkheim : L'explication des croyances religieuses* (2000) que l'auteur nous donne le plus de précisions sur sa façon d'appréhender la rationalité humaine.

Le point de départ de Boudon est kantien : l'interrogation de la réalité n'est possible qu'à partir de catégories et de théories qui sont étroitement liées. Sans ces dernières, l'expérience sensible et les observations sont désordonnées et confuses. L'individu a besoin de catégories et de théories pour rassembler et organiser les choses, dégager des significations et des valeurs, et ainsi comprendre et agir sur le monde physique et social qui l'entoure.

Cependant, contrairement à Kant, qui voyait l'origine des catégories des individus dans des formes *a priori* telles que celles de temps ou d'espace, Boudon considère qu'elles proviennent d'abord en partie de l'expérience factuelle. En effet, pour tenter de comprendre le monde et de le maîtriser, l'individu élabore des catégories et des théories. Celles-ci ne sont pas de simples constructions spéculatives, car elles sont confrontées au verdict du réel. L'acteur se forge donc des contenus

mentaux pour exprimer des expériences ou résoudre des problèmes qu'il rencontre dans différents domaines de la vie courante.

Mais si l'individu a bien un rapport de soi à soi pour élaborer catégories et théories qui lui permettent de réaliser des expériences et d'ordonner le réel, ce n'est pas lui cependant qui les a le plus souvent inventées. Au paradigme de la conscience, qui est une donnée anthropologique, Boudon ajoute celui de l'interaction : les contenus mentaux de l'individu proviennent aussi la plupart du temps de son entourage.

2.2 Un individu situé

Les mots qui composent la langue, la plupart des croyances positives ou normatives ne sont pas inventés par l'individu. En fait, celui-ci naît dans un contexte historique et sociologique particulier. Sa famille, son entourage et différentes institutions lui transmettent un certain nombre de catégories et de théories. Celles-ci sont généralement le produit d'une multitude d'esprits qui les ont inventées, sélectionnées, disséminées au cours d'une histoire. Ainsi les structures sociales et l'intersubjectivité qui y intervient jouent un rôle très important dans l'encadrement et l'économie des contenus mentaux de l'individu, définissant un individu situé.

Dans son ouvrage *Raisons, bonnes raisons* (2003b), Boudon distingue trois niveaux de l'individu « situé » : le contexte historique, le contexte social et les dispositions cognitives.

Le contexte historique d'abord. Celui-ci permet de mettre en évidence l'évolution des idées dans tel ou tel espace culturel. L'apparition de ces idées et leur implantation ont été facilitées ou retardées par toutes sortes de données structurelles, de contingences et d'innovations. Dans certains cas, il est difficile de retrouver l'origine de ces idées; dans d'autres non. Cependant, dans les deux cas, il ne s'agit pas d'une imposition arbitraire : ces idées sont soumises à un mécanisme de critique et de sélection par une multitude d'esprits; celles qui ne sont pas suffisamment consistantes ont tendance à être éliminées et remplacées par d'autres.

Vient ensuite le contexte social. Les sociologues s'intéressent tout particulièrement aux segments sociaux, correspondant notamment aux classes sociales, aux professions ou aux communautés. Des variations d'un segment à l'autre dans les contenus cognitifs peuvent être observées. Cependant, l'auteur souligne que les frontières entre ces différents segments ne sont pas toujours nettes. Il note en outre ici une chose très importante : il ne faut pas réduire l'individu à une seule identité comme le font les communautaristes, l'individu moderne ayant nécessairement plusieurs identités : réseaux de parenté et d'amitiés, pays, région ou ville d'origine, profession, etc... Toutefois, en dernière instance, nous dit Boudon, on retrouve bien dans les sociétés modernes différentes sortes de stratifications sociales.

Enfin, les ressources cognitives de l'individu. Ce paramètre permet d'expliquer les différences d'un groupe d'individus à l'autre ou les cohérences au sein d'un même groupe. On peut parler ici des dispositions de l'individu, pas au sens bourdieusien de

causes déterminantes à l'insu de l'individu, mais au sens de ressources qui peuvent être modifiées en fonction de nouveaux apprentissages ou de nouvelles circonstances. On ne renonce donc pas au paradigme de la conscience : l'individu conserve la capacité de s'arracher aux situations, de vérifier des conjectures ou de trancher entre des théories concurrentes.

Ainsi l'individu boudonien a besoin de ses semblables pour se forger des contenus mentaux. Cependant, il ne reproduit pas sans conscience ce qui se dit ou se fait dans son entourage (Boudon, 2003b, 155), il a un recul réflexif : il évalue notamment la cohérence interne des idées et la manière dont elles se confrontent au réel. Mais qu'en est-il du désir et des sentiments ?

2.3 Un individu affectif

L'individu boudonien n'est pas seulement un être de raison situé dans un contexte ; il vit aussi par les sentiments : il est notamment conduit par des affects, par la peur ou le ressentiment, le désir de richesse ou de reconnaissance, la sympathie ou la bienveillance. Boudon sait bien que les sentiments nourrissent le moi et les actions humaines ; il précise à ce sujet (2005b, 221) : « Un point essentiel est en effet (...) de mettre en évidence de façon fiable les ressorts psychologiques des acteurs sociaux. » Et il ajoute immédiatement : « Les causes du comportement résident non seulement dans des raisons mais aussi dans des motivations qui font jouer toute la gamme des sentiments. » Les émotions et les sentiments jouent donc un rôle nécessairement important dans l'analyse sociologique boudonienne. On peut alors parler de saisons affectives.

Ces émotions et sentiments permettent en outre de mieux comprendre cette capacité étonnante que nous avons d'interpréter autrui, de nous mettre à la place de l'autre tout en restant nous-même, ce qu'on appelle l'empathie. Boudon se situe ici dans la tradition de la *Théorie des sentiments moraux* d'A. Smith ([1759] 1990). Comme l'individu smithien, l'individu boudonien est composé de deux « moi » (Boudon, 2000) : il est capable de subjectivité et de réponses spontanées notamment au spectacle du malheur ou du bonheur de l'autre, mais en même temps, il essaie d'envisager ses sentiments et les situations avec la raison et le jugement réflexif. Ainsi, comme l'individu smithien, l'individu boudonien marque une certaine distance par rapport à l'autre mais aussi par rapport à lui-même.

En somme, pour Boudon, il faut considérer que nous sommes des consciences séparées les unes des autres, et que notre conscience est une sorte de tribunal supérieur où coexistent plusieurs voix : nous sommes guidés par des affects, nous cherchons notre intérêt, nous voulons être estimé par les autres, mais, en dernière analyse, nous souhaitons surtout être approuvés par nous-mêmes.

Cette analyse de l'individu boudonien mériterait d'être beaucoup plus développée, notamment par rapport au langage, aux différents niveaux de conscience et à la relation entre l'évènement mental et l'évènement physique. Mais l'essentiel

est ici de retenir que l'individu boudonien est pluriel : rationnel, situé, affectif, et surtout qu'il est capable de transcendance pouvant se référer à l'universel. Mais cette transcendance réside aussi hors de lui, comme nous l'avons déjà entraperçu. Avant d'approfondir cette relation entre individu et société, voyons comment Raymond Boudon caractérise cette société.

3 La société boudonienne : une autonomie relative

Le rôle joué par la société dans les processus d'apprentissage des individus n'est pas toujours facile à évaluer, notamment parce que cette entité qu'est la société est particulièrement complexe. Précisons immédiatement ici que la société chez Boudon n'est pas prise au sens de totalité : elle ne peut pas être appréhendée au sens d'une totalité qui supposerait une compréhension de tous ses mécanismes. En revanche, l'auteur cherche à rendre compte des effets de structure et des structures elles-mêmes. C'est pourquoi il nous fournit quelques repères pour appréhender telle ou telle société et tout particulièrement la société moderne. C'est sur cette dernière, qui intéresse tout particulièrement R. Boudon, que nous allons nous focaliser dans le cadre limité de cet article.

Notre sociologue connaît les découvertes de la cybernétique et de la théorie des systèmes avec notamment la notion d'*effets de système*, et sa théorie de la société moderne s'en ressent : il accorde une grande importance au concept de complexité, ce qui permet de penser une certaine autonomie de la société. C'est ce que nous allons étudier dans un premier temps. L'auteur insiste également sur le fait que, malgré ses différents ordres spontanés, la société reste toujours néanmoins déjà là avec un certain ordre : il y a bien des institutions prépondérantes qui organisent la vie des individus ; il y a bien des domaines qui sont séparés mais aussi plus ou moins liés et qui préexistent aux individus. Ces ordres caractérisent une autre forme d'autonomie du social à côté des effets de système. C'est ce que nous verrons dans un deuxième temps. Enfin, par-delà la tension entre les ordres spontanés et les ordres institués, nous verrons comment l'auteur envisage une certaine cohérence et unité du social.

3.1 Une société qui n'est que partiellement maîtrisée par les individus

La conception que Raymond Boudon se fait de la société n'est pas celle d'une société bien maîtrisée par les individus. Comme Von Hayek, qui a été une référence en cybernétique et en théorie des systèmes, l'auteur sait que nos sociétés relèvent en partie de l'ordre spontané. Ses différents livres, et en particulier *Effets pervers et ordre social* (1977) ou *La place du désordre* (1984), traitent notamment de ces perturbations ou bouleversements provoqués par les effets de système : les comportements des individus produisent, en interagissant avec des ensembles institués, des phénomènes macroscopiques, qui ne sont pas nécessairement pensés ou prévisibles.

Il y a ainsi des décalages entre les intentions des acteurs et les effets de leur action. De ce point de vue, la société peut être considérée comme autonome. Ces effets de *système* que Raymond Boudon appelle selon les cas effets *pervers*, effets *émergents*, effets d'*agrégation* ou effets de *composition* sont classés par l'auteur en deux grands types. Il y a d'abord les effets de composition simple. Ce sont ceux qui prennent « la forme d'effets de sommation : chacun étant dans la même situation, tout le monde se comporte ou tend à se comporter de la même façon et il en résulte un effet agrégé » ((Boudon, 1992a, 46). En dépit de leur simplicité, ces effets peuvent avoir une importance cruciale : ils peuvent ainsi produire par exemple une mutation du système économique ou politique. C'est ainsi que peuvent s'expliquer certains krachs boursiers ou la remise en cause de la démocratie. Viennent ensuite les effets de compositions complexes. Les structures sont ici beaucoup plus compliquées et diverses. Les théoriciens des jeux ont fourni quelques unes de ces structures comme par exemple le jeu de l'assurance ou le dilemme du prisonnier. Dans la réalité, ces structures d'interaction peuvent se combiner. Elles permettent ainsi d'expliquer pourquoi, par exemple, le mécontentement collectif peut croître lorsque les chances de chacun s'améliorent (Boudon, 1992a, 47–50). Au total, ces effets de composition simple ou complexe mettent en évidence que les individus ne maîtrisent que partiellement la société dans laquelle ils évoluent. Le désordre mais également dans une certaine mesure l'ordre collectif peuvent être le résultat de l'action des individus et non de leurs intentions.

Cependant, contrairement à Hayek (1995, 21) pour qui les effets de système sont inaccessibles à la compréhension et à l'action des hommes, Boudon pense qu'il est possible de modifier certains effets de composition, notamment à partir des connaissances des individus. Alors que chez Hayek les hommes ne peuvent pas s'approprier les règles de leurs actions parce qu'elles sont inconscientes, incorporées dans leur esprit et non produites par lui, mais par le groupe au travers de pratiques qui réussissent, chez Boudon il est possible de comprendre théoriquement certains phénomènes sociologiques et d'intervenir sur eux, en s'appuyant notamment sur les savoirs.

Reste que ces savoirs ne sont pas toujours applicables et que la société peut conserver une certaine opacité. C'est pourquoi les interventions que Boudon préconise se déroulent généralement en trois temps. Il s'agit d'abord de bien comprendre les situations avant toute intervention afin d'éviter des effets négatifs supérieurs à ceux qui existent déjà. Il s'agit ensuite dans un deuxième temps d'obtenir des stratégies de modélisation, lesquelles ne peuvent pas saisir toute la réalité, d'où la nécessité d'une intervention ouverte à la critique et à la révision. Il s'agit enfin de voir que ces stratégies peuvent, en se matérialisant socialement, modifier les buts initiaux. Il faut alors voir si ces buts, qui n'étaient pas voulus au départ, sont positifs ou non pour les individus, et tenter d'intervenir en conséquence. Ainsi, c'est par l'interaction entre

processus conscients et évaluation des effets qu'il est possible de maîtriser certains effets de composition.

En somme, chez Boudon, il y a une autonomie de la société qui provient de sa complexité : les individus ne maîtrisent que partiellement la société dans laquelle ils évoluent. Il est cependant possible d'y intervenir à partir de la raison critique. C'est ainsi que se construisent notamment les ordres institués. Il y a en effet chez l'auteur des ordres sociaux conventionnels entremêlés aux effets de système. Quels sont ces ordres institués ? Quels sont ces niveaux de réalité sociale qui organisent les sociétés modernes et qui préexistent aux individus impulsant d'une certaine façon une autre forme d'autonomie de la société ?

3.2 Une société déjà là

L'individu qui vit dans une société la trouve toujours déjà là. S'il n'est pas question de la saisir de façon omnisciente selon Boudon, il est cependant possible de repérer quelques domaines d'activité prépondérants qui orientent les pensées et les actions des individus. Boudon s'intéresse tout particulièrement aux domaines de l'économie, du politique, de la science, de l'éducation, du droit, de la religion ou de l'art. Ces domaines ont leur logique propre mais peuvent également s'influencer mutuellement de sorte qu'« un même type de société présente une certaine cohérence » (2003a, 148). Dans le cadre limité de cet article, nous aborderons seulement, et de façon succincte, deux domaines importants pour l'auteur, domaines qui structurent notamment nos sociétés démocratiques : l'économie et le politique. Nous essaierons de voir ensuite comment l'auteur envisage une certaine unité et cohérence de la société.

Une des caractéristiques de la société moderne selon Boudon, c'est l'importance de l'activité économique. Contrairement à certains sociologues qui condamnent sans nuance la logique marchande, ce chercheur prend bien soin de l'évaluer et d'en souligner les différents aspects. Ainsi, dans nos sociétés modernes, de multiples échanges sont effectués entre ce qu'on appelle aujourd'hui des producteurs et des consommateurs. Bien que le rôle de producteur soit désormais d'une extrême complexité (financiers, chercheurs, ingénieurs, techniciens, gestionnaires, ouvriers), la création de produits et de services qui puissent être achetés par des clients reste à la base de ce système. Ce fonctionnement n'est pas sans poser de nombreuses difficultés : le producteur doit trouver des personnes intéressées et solvables ; le consommateur ne peut invoquer ses « besoins naturels et nécessaires » pour obtenir gratuitement ou au prix qu'il aurait décidé les biens et les services qu'il désire (Boudon, 1990c, 542). A quoi s'ajoutent les médiations entre les différents agents qui s'établissent à partir des mécanismes du marché : des contraintes supplémentaires apparaissent alors en raison de la concurrence et du médium qu'est la monnaie.

Selon Boudon, ce type de société où les mécanismes économiques jouent un rôle majeur en tant que moyen et fin ne peut pas être remis en cause malgré les difficultés. En effet, nous dit-il en substance, l'histoire nous a montré que les sociétés

qui ont tenté de régir l'ensemble de l'économie de sorte que la production corresponde aux « besoins naturels et nécessaires » des citoyens, ces derniers participant selon leurs capacités à la production, ont échoué. Trois raisons majeures au moins peuvent expliquer cet échec : d'une part les hiérarchies sont incapables de répondre aux intérêts divers, hétérogènes et évolutifs des individus; d'autre part la primauté de l'égalité sur la liberté freine l'activité des individus; enfin nos connaissances sont incapables de maîtriser toute la complexité des processus économiques et sociaux. Ainsi, comme Simmel ou Weber, Boudon pense que les marchés économiques sont, malgré leurs inconvénients, indispensables aux sociétés démocratiques. Cependant, il ne défend pas une société où seul le marché régule les liens sociaux, ni même l'idée que le marché est l'instance régulatrice suprême. L'économie qui est incontournable n'est qu'une des dimensions des sociétés modernes, enchevêtrée avec des enjeux politiques, scientifiques ou éthiques notamment.

Les sciences sociales ont ici un rôle majeur à jouer, notamment pour surmonter les aspects négatifs des mécanismes économiques. Dans *Le juste et le vrai* (1995c) par exemple, Boudon défend, proche ici de Sen (2003) et de Putnam (2004), un modèle de l'homme qui n'est pas réduit au modèle économique : il montre que l'individu n'est pas seulement un acteur agissant dans son propre intérêt et ne pensant qu'au profit, mais qu'il est aussi intéressé par une diversité d'activités valorisables et un monde des valeurs, ce qui permet d'aborder autrement la question de la pauvreté, du bien-être et de la justice sociale. On voit ici que les différents domaines que sont la politique, la science ou l'axiologie ne sont pas totalement séparés bien qu'ils conservent leur logique et leur rationalisation propres. Il y a chez Boudon comme chez Weber une dialectique entre les rationalisations internes et les rationalisations externes des domaines d'activités. Abordons maintenant les catégories spécifiques au domaine politique.

Contrairement à certains qui ne voient dans les considérations politiques que rapports de force ou de pouvoir, Boudon se situe plutôt dans la tradition contractualiste. Au sein de cette tradition, il ne propose pas une version naturaliste ni non plus artificialiste, mais plutôt interactionniste du « contrat social » : il s'agit de construire progressivement des règles en rapport avec le réel pour organiser nos sociétés. Cette tradition semble pour lui la plus adéquate pour approcher les systèmes politiques modernes. Le politique devient dès lors ce qui concerne les gouvernants, lesquels doivent tenir compte des droits et des intérêts des gouvernés, ce qui implique légitimation, rationalisations et lois internes propres à ce domaine (Boudon, 1990b).

Le système politique est d'abord, pour l'auteur, composé de gouvernants dont le but est d'agir pour le bien des « gouvernés ». Il constate dans nos sociétés modernes que, par l'intermédiaire de l'institution étatique notamment, les individus disposent d'un certain nombre de biens et de services : sécurité, liberté, santé ou éducation. Il existe en outre une certaine redistribution des richesses, notamment au travers des services publics, qui n'est pas sans rapport avec l'intérêt bien compris des classes

supérieures, mais qui est aussi motivée par un principe d'humanité. Ainsi le pouvoir politique, en s'appuyant sur un Etat suffisamment fort, a pour fonction essentielle de promouvoir les droits et les intérêts des gouvernés. Enfin, ce pouvoir doit sans cesse s'améliorer et évoluer notamment pour faire face aux imperfections mais aussi aux transformations incessantes du monde, par exemple en inventant de nouvelles institutions. Boudon attache ici une importance cruciale à l'implication réelle des acteurs dans la vie sociale, tout en évitant l'utopie de la démocratie directe. Il faut noter que l'auteur est particulièrement attentif aux pièges des discours qui cachent la réalité « concrète ». Ainsi il n'ignore pas que les « gouvernants » peuvent dans certains cas servir leur intérêt privatif ou être au service de certains groupes au nom de l'intérêt général. De même les « gouvernés » ne constituent pas une masse amorphe et indifférenciée : les catégories les plus actives et les plus ambitieuses utilisent quelquefois l'espace public au détriment des plus défavorisés; le pouvoir social impose parfois certaines normes qui sont nuisibles aux « gouvernés » (Boudon, 2005b).

A cet égard, l'auteur souligne la portée de la séparation des pouvoirs pour que fonctionne la démocratie « réelle ». Il ne peut y avoir en effet de véritable démocratie que s'il y a une séparation des pouvoirs. La séparation la plus importante, qui est à l'origine de la démocratie moderne, est celle qui a été mise en place en Angleterre et qui a été théorisée ensuite par Montesquieu : il s'agit du principe du contrôle de l'exécutif par le législatif (Boudon, 1996, 28). Ce principe a notamment permis que les gouvernants proposent des idées légitimes sur lesquelles ils sont jugés, et si celles-ci s'avèrent décevantes, d'autres gouvernants les remplacent avec de nouvelles propositions. Ce mécanisme constitue une des bases de la démocratie moderne. Mais Boudon insiste également sur l'importance des multiples contre-pouvoirs (associations, syndicats, presse, magistrature, sociétés savantes, mouvements de pensée, etc.) pour limiter le pouvoir politique et étatique. En effet, les sociétés sont si complexes que c'est seulement dans la confrontation des idées que l'on peut sélectionner celles qui apparaissent les meilleures pour l'individu et la société. Ce n'est donc ni le politique ni le public ni le scientifique ou le philosophe qui ont *a priori* raison, mais c'est la discussion confrontée au réel, ce qui demande parfois du temps, qui fait ressortir les solutions les plus intéressantes. Ce libéralisme politique est ainsi fondé sur un libéralisme épistémologique : il n'y a pas de critère universel de la vérité, il n'y a pas de principes transcendants, c'est seulement à partir du pluralisme, c'est-à-dire de la confrontation des théories entre elles que l'on peut dire qu'une théorie est meilleure qu'une autre. Ainsi le libéralisme boudonien n'est pas issue de principes *a priori* mais de l'analyse *a posteriori* de la connaissance et de l'évolution des sociétés.

En somme, la société boudonienne est constituée par différents ordres institués (économie, politique...) qui permettent d'orienter et d'organiser les actions et les croyances des individus. Ces institutions sont soumises à un processus de rationalisation. Cependant ces structures ne permettent pas d'imposer une société strictement ordonnée, notamment parce qu'il y a plusieurs hiérarchies provenant

des différents domaines, et parce que ceux-ci sont en situation de coopération et de tension, qui engendre notamment des effets de composition. Nous revenons ici aux effets de système décrits précédemment. Ainsi la société boudonienne est caractérisée par une tension entre les ordres et les désordres. Mais alors comment une unité du social est-elle possible ? Comment une société peut-elle présenter une certaine cohérence ?

3.3 Une certaine cohérence et unité du social

Ce qui permet d'orienter positivement cette tension entre les ordres et les désordres et de préserver à la fois la mobilité des parties et la cohérence de l'ensemble, ce sont les valeurs communes. Pour Boudon (2002), « les sociétés modernes ne sont pas moins guidées par des valeurs communes que les sociétés traditionnelles ». Loin de relever de l'arbitraire, ces valeurs s'appuient sur des rationalités. L'auteur utilise notamment ici le concept de « rationalité axiologique » qu'il emprunte à Weber. Que faut-il entendre par ce concept dont la clarification nous permettra de comprendre comment les valeurs peuvent être partagées et communes à une société ?

D'abord, dans le cas de ce concept, et en particulier par l'adjectif « axiologique », il faut entendre le domaine des valeurs au sens de Weber ([1904]1965, 160), c'est-à-dire ce qui mérite d'être valorisé, « d'avoir une signification et une importance au sein du devenir mondial infini ». Toute société est ainsi ancrée à des idées de valeur concernant aussi bien le beau, le bien, le juste ou le vrai. Ces idées proviennent du fait que nous sommes des êtres doués de la faculté de réflexion, de la capacité de prendre position face au monde et de lui attribuer un sens et une signification (Boudon, 1999). Ainsi, aux yeux de Boudon, comme de Weber, les valeurs sont des principes qui orientent nos croyances et nos actions.

Ensuite, à cette idée de valeur s'ajoute celle de rationalité. En prenant position face au monde, en lui attribuant un sens et des significations, nous émettons nécessairement des jugements et forgeons des théories. Les valeurs reposent ainsi sur un ensemble de théories. Cependant, les principes sur lesquels reposent ces théories ne peuvent être démontrés qu'à partir de principes qu'il faudrait démontrer à leur tour. Or, il n'y a pas de principes transcendants et premiers (Boudon, 1999). Cette difficulté inhérente à la connaissance nous empêche de construire un système fini de vérités ; cependant, il ne nous empêche pas de construire des vérités dans toutes sortes de domaines : par exemple, la physique et la biologie ne peuvent pas répondre à toutes les questions qu'elles rencontrent, mais elles peuvent donner à certaines questions une réponse objective. Cette objectivité au sens de conjectures et de vérifications se retrouve dans de nombreux domaines et notamment celui de l'axiologie. Par conséquent, les valeurs qui orientent nos actions et nos croyances peuvent reposer sur une certaine objectivité, et c'est pour cette raison qu'elles peuvent être partagées et communes.

Deux problèmes apparaissent ici : d'une part, comment faire lorsqu'il y a des valeurs différentes et incompatibles entre elles, valeurs qui reposent nécessairement sur des théories comme nous venons de le voir, valeurs qui sont parfois tout aussi légitimes les unes que les autres, autrement dit comment faire face au « polythéisme des valeurs » ? D'autre part, comment faire quand un idéal nuit aux personnes dans son application au réel, c'est-à-dire comment choisir entre l'« éthique de conviction » et l'« éthique de responsabilité » pour parler comme Weber ?

En ce qui concerne le premier problème, R. Boudon reconnaît qu'il y a des valeurs que l'on ne peut pas hiérarchiser : il s'agit de valeurs à l'égard desquelles il n'est pas possible de trancher parce qu'elles sont tout aussi légitimes les unes que les autres. Il y a donc alors différentes « bonnes raisons » du point de vue des valeurs. Mais cela n'implique pas qu'il y ait nécessairement en conséquence une lutte inexpiable entre ces valeurs afin d'imposer la manière de faire légitime : il y a tout simplement différentes valeurs mises en jeu, et il est impossible de démontrer que l'une est supérieure à l'autre. Mais en même temps, ce « polythéisme des valeurs » n'aboutit pas chez Boudon à un relativisme sceptique. D'une part parce que ces valeurs ne sont pas sans fondement : elles sont des représentations cohérentes et consistantes dans leur confrontation au réel. D'autre part parce que ces valeurs sont aussi sélectionnées par un processus rationnel et social : sur le long terme, celles qui sont incompatibles avec la dignité humaine et la vie sociale ont tendance à disparaître tandis que les autres se maintiennent.

Le deuxième problème concerne celui du choix entre « éthique de la conviction » et « éthique de la responsabilité ». Il y a bien sûr des cas où ces deux termes traduisent des options également légitimes ; nous sommes ici d'une certaine façon dans le cadre de la tragédie. Mais ce n'est là qu'un cas particulier. Dans de nombreux cas, l'une des deux dimensions domine l'autre, témoignant de l'existence d'une rationalité englobante selon Boudon (1995b, 11). Par exemple : les progrès de la médecine, en réduisant la mortalité infantile dans certains pays pauvres, alimente le cercle vicieux de la pauvreté ; pourtant, personne ne viendrait remettre en cause cette réduction de la mortalité. L'éthique de conviction domine ici l'éthique de responsabilité. Cependant, dans la majorité des cas, pour Boudon comme pour Weber, c'est l'« éthique de la responsabilité » qui prédomine, parce que, d'une manière générale, une action, une décision ou une institution ne peuvent jamais être considérées comme bonnes ou mauvaises, si on fait totalement abstraction de leurs conséquences.

En somme on peut dire ici qu'il y a des valeurs qui orientent la tension entre les ordres et les désordres dans nos sociétés modernes. Ces valeurs ne sont pas nécessairement homogènes, mais par l'emploi de l'expression de « rationalités axiologiques » R. Boudon signale qu'il existe toujours une certaine cohérence et unité entre elles : elles sont notamment à évaluer à l'aune de la personne et de la collectivité.

Pour conclure cette partie, on peut dire que cet auteur utilise des modèles pour aborder telle ou telle société ou tel ou tel système d'interaction partielle afin

de rendre compte des effets de structure et des structures elles-mêmes. Il se réfère notamment à la théorie des systèmes en utilisant en particulier la notion d'effets de composition. Il s'intéresse aussi aux ordres construits, qui engendrent à leur tour des effets de système. Les sociétés modernes sont ainsi caractérisées par des tensions entre les ordres et les désordres, tensions qui sont notamment régulées par les rationalités axiologiques. Toutefois, Boudon n'est pas holiste : il n'y a pas une antériorité logique et ontologique de la société sur les individus; les individus ne sont pas toujours déjà sociaux sans autonomie. Quelles relations y a-t-il plus précisément entre ces deux entités que sont l'individu et la société?

4 La complexité des rapports entre les individus et la société

Nous avons vu jusqu'ici que, d'une part, l'individu est un être à part, capable de réflexion, avec un corps et une conscience séparés d'autrui, et que, d'autre part, la société est une institution sociale historique traversée par différents domaines et des effets de composition, société ayant une indépendance relative et une certaine cohérence et unité. Il y a ainsi une différence ontologique entre l'individu et la société. Cependant, ce sont bien les individus qui sont à la base de cette société, et c'est celle-ci qui contribue à la formation des individus. Comment s'articulent ces deux ontologies? Nous verrons dans un premier temps comment les individus produisent leur société. Nous étudierons ensuite de quelle façon celle-ci forme les individus.

4.1 Comment les individus produisent leur société

L'individu singulier est un être autonome ayant des croyances et prenant des décisions dans le cadre de différentes structures. Cependant, dans la plupart des cas, celui-ci n'est pas un créateur de valeur ou un constructeur de système. En fait, selon Boudon, ce sont seulement quelques individus particuliers qui sont de véritables novateurs. Certes, ces novateurs n'opèrent pas non plus dans un vide social et intellectuel; toutefois, il y a bien une part qui revient à l'individu même. Ainsi, par exemple, dans le monde scientifique, un chercheur réfléchit dans un cadre contextualisé; cependant, c'est bien lui qui va introduire telle ou telle innovation. Il en va de même dans les domaines politique, économique ou artistique. C'est en ce sens que Boudon (2000, 67) nous dit à la suite de Durkheim que « la société ne peut se passer des individus ». On peut donc dire ici que l'être humain conserve une prééminence ontologique par rapport à la société. A quoi s'ajoute également le fait ontologique de la pluralité humaine : ce sont des individus différents qui agissent dans des champs divers et qui contribuent à la construction de leur société. Boudon n'envisage pas ici une élite homogène en surplomb mais plutôt une pluralité d'élites et de hiérarchies qui n'ont pas nécessairement de rapport entre elles et qui produisent une société moderne hétérogène (Boudon, 1992b).

Ces minorités actives permettent de comprendre non seulement les innovations diverses mais aussi certaines continuités. Par exemple, dans le domaine de l'art, les classiques s'imposent dans des contextes culturels différents : ces oeuvres conservent une émotion intellectualisée grâce à leur force intrinsèque mais également grâce à la mémoire transmise. Ainsi le maintien de certaines continuités dans nos sociétés soumises au changement s'explique en partie par le jugement préparé de certains individus. Ce sont donc notamment certains individus singuliers, qui innovent ou transmettent nos savoirs, et qui produisent nos sociétés modernes.

Mais si la plupart des acteurs sociaux n'appartiennent pas à ces minorités actives, ils n'acceptent pas non plus de façon passive les propositions innovantes ou conservatrices de ces minorités. Comment procèdent-ils de façon générale ? Dans la sociologie boudonienne, on peut retenir deux références qui guident le sens commun. Il y a d'abord le groupe de référence. Face à un problème, l'individu idéal-type s'appuie sans doute sur son histoire et son éducation mais il regarde aussi autour de lui, observe ce qui se passe dans son entourage. Ce qui prime ici, c'est la relation des hommes entre eux. Boudon met notamment l'accent sur le schéma de l'imitation rationnelle de Keynes : dans certaines situations incertaines, l'individu fait confiance à son entourage. « Il n'y a pas de si grand philosophe au monde qui ne croie un million de choses sur la foi d'autrui » nous dit Boudon (1994, 40) en citant Tocqueville. Mais notre sociologue ne s'arrête pas là. C'est seulement dans certaines situations bien particulières et sur le court terme que prévaut ce type de relation de face à face ou de dos à dos, car, sur le long terme, nos sociétés ne se construisent pas sur un jeu de miroirs. Il y a ensuite et surtout la nature et la véracité des choses : l'individu est sans doute influencé par les autres mais il cherche aussi en lui-même la raison des choses. Pour Boudon, l'individu du sens commun, sans toujours l'explicitier, remonte la plupart du temps aux principes qui sont à la base des conventions : par exemple, ceux de la dignité humaine, de la contribution-rétribution, de l'équité ou de la liberté (Boudon, 2006). Certes, l'individu s'appuie notamment sur le troisième monde pour parler comme Popper ([1972] 1979). Mais cette référence, souvent acquise par le milieu scolaire, loin de l'embarquer dans un jeu spéculaire, sert au contraire à approfondir sa réflexion. Il y a bien sûr des vernis logiques, des croyances fausses ou partiales (Boudon, 1986); cependant, le sens commun essaie toujours de faire la distinction entre les effets de surface et le fond des choses. Nul populisme ici mais bien plutôt l'importance du réel et sa désagréable dureté. C'est pourquoi R. Boudon (2005a, 578) aime à citer cette phrase de Durkheim : « le concept qui, primitivement, est tenu pour vrai parce qu'il est collectif tend à ne devenir collectif qu'à condition d'être tenu pour vrai : nous lui demandons ses titres avant de lui accorder notre créance ».

Ainsi, chez Boudon, les conventions qui structurent nos entités collectives (institutions, organisations, système de représentation) proviennent essentiellement des minorités actives. Elles ne sont acceptées par le sens commun que si elles reposent

sur une certaine consistance théorique ou empirique. On comprend dès lors d'où vient que les individus suivent de manière plus ou moins consciente les normes sociales sans être contraints : l'autorité provient des systèmes de raison qui les fondent. On comprend également pourquoi les problèmes existants sont aussi difficiles à résoudre : il s'agit des effets contradictoires de théorisations pourtant solides, de points d'aboutissement erronés quoique fondés sur une argumentation juste, ou de théorisations débordées par la complexité du réel (Boudon, 1990a).

C'est notamment ici qu'interviennent les sociologues. Ce n'est pas que les hommes perdent leur autonomie, c'est-à-dire leur faculté de penser, d'agir et de juger par eux-mêmes. C'est tout simplement que, par le fait de la division du travail, la fonction sociale de cette profession est de résoudre les problèmes sociaux dont les solutions sont contre-intuitives, demandent du temps et des recherches spécifiques. Comme Durkheim ([1898] 2002, 8), Boudon pense que c'est par l'enrichissement de « connaissances, d'idées ou de sensations nouvelles » produites par des créateurs que les sociétés modernes pourront progresser, à condition que les circonstances soient favorables.

Ainsi la base du social n'est pas mystérieuse : ce sont les hommes qui créent les institutions et qui les font vivre, même si parfois ils ont des difficultés à les maîtriser. Ce sont en outre essentiellement les systèmes de raison qui soutiennent les ordres conventionnels de nos sociétés. Il n'y a donc pas chez Boudon une antériorité logique et ontologique de la société sur les individus, comme dans les conceptions holistes où les individus sont toujours déjà sociaux sans autonomie. Les individus sont en relation avec la société, mais ce sont eux qui la font exister, la construisent et la transforment dans le but si possible de l'améliorer. Mais quelle influence plus précisément la société a-t-elle sur les individus ?

4.2 Comment la société forme les individus

Nous venons de voir schématiquement comment les individus contribuent à la production de leur propre société, mais en même temps c'est aussi cette société qui forme les individus. De quelle façon celle-ci opère-t-elle ? Les acteurs étant raisonnables, pourquoi y a-t-il tant de différences entre nos sociétés contemporaines ?

R. Boudon distingue en fait deux axes principaux, l'un structurel, l'autre culturel. Concernant l'axe structurel, il faut d'abord tenir compte du poids de la géographie : la nature distribue inégalement ses bienfaits selon les pays. Il y a donc des phénomènes naturels purement externes, parfois contingents. Cela montre que les phénomènes sociaux ne sont pas seulement l'effet de causalités purement internes. Il y a ensuite le poids de l'histoire humaine avec ses contingences : l'entrelacs de facteurs politiques, économiques, scientifiques ou religieux contribue à l'installation de conditions socio-économiques plus ou moins favorables. Ainsi nous avons ici deux paramètres essentiels, mais non déterminants, l'histoire physique et l'histoire humaine, qui permettent de comprendre en partie pourquoi il y a des différences

entre nos sociétés contemporaines bien que les individus soient raisonnables. Ces paramètres ont nécessairement des conséquences sur la formation des individus. Mais le plus important chez Boudon, c'est le deuxième axe, la culture. Comme chez Weber, la culture n'est pas seule en jeu, mais c'est elle qui fait la différence.

La culture intervient d'abord sur l'axe structurel. Certains pays, comme le Japon par exemple, n'ont pas une géographie très favorable, mais grâce à leurs savoirs et savoir-faire, ils réussissent à améliorer leur sécurité et leur niveau de vie. D'autres nations, comme l'Espagne ou l'Irlande, ont transformé leurs institutions avec intelligence et lucidité, ce qui a permis d'améliorer leur condition socio-économique. La culture joue donc un rôle sur l'axe structurel.

Mais la culture ne permet pas seulement de mieux comprendre le monde et d'agir sur lui, elle affecte également le sens de notre identité et de nos engagements. La transmission de ce capital culturel passe par de multiples médiations : par la famille, les églises, les groupes de référence, les mass-média, les corps intermédiaires et contre-pouvoirs (associations, syndicats, sociétés savantes...) mais aussi par le gouvernement de la cité avec notamment le système éducatif et judiciaire. Ainsi la société est constituée de différents domaines et de multiples médiations qui paramétrisent et guident les croyances et les actions des individus. Mais elle ne les détermine pas : les acteurs, par leurs actions et leur raison, peuvent à tout moment réorienter ce qui a été mis en place. Il n'y a pas de lois de l'histoire ni de fins de l'histoire. Ainsi les rapports entre les individus et leur société sont complexes : ce sont les individus qui produisent leur société mais en même temps c'est celle-ci qui les forme de différentes manières. On peut parler ici d'une co-générativité de ces deux ontologies que sont l'individu et la société, co-générativité qui produit au bout du compte un évolutionnisme complexe (Boudon, 2006).

5 Conclusion

Comme tout sociologue, R. Boudon se sert nécessairement de formes *a priori* pour saisir la réalité. On a vu que l'individu boudonien se caractérise par trois traits majeurs. Il est d'abord kantien : il a besoin de catégories et de théories pour ordonner ses expériences et ses observations, répondre aux questions qu'il se pose, et comprendre le monde qui l'entoure. Il est ensuite situé dans un contexte historique et social : ses réflexions internes sont en relation avec une pratique interpersonnelle et une situation historique. L'individu boudonien est aussi smithien : il est chargé d'orientations subjectives et d'intérêts mais en même temps il essaie d'envisager ses sentiments et les situations avec la raison et le jugement réflexif, car il souhaite avant tout être approuvé par lui-même. En somme, il s'agit d'un individu pluriel, capable de transcendance par rapport à la situation et pouvant se référer à l'universel.

Mais la transcendance ou plutôt les transcurrences existent aussi hors de l'individu, notamment par l'action de la société. Certes, ce concept de société au sens de totalité n'est pas une entité très pertinente pour Boudon. Cependant, il est possible de construire des modèles pour rendre compte des effets de structure et des structures elles-mêmes. Il met d'abord l'accent sur la notion d'effets de système et montre que les individus ne maîtrisent que partiellement la société dans laquelle ils évoluent. Il est toutefois possible d'intervenir sur ces effets de système à partir de la raison critique. Il insiste également sur l'importance des ordres institués, notamment l'économie et la politique. Ces ordres institués ont leur logique et leur rationalisation propres mais ont aussi de multiples rapports entre eux engendrant des effets de systèmes. Les sociétés modernes se caractérisent donc pour Boudon par des tensions entre les ordres spontanés et les ordres institués. Toutefois, ces ensembles multiples et disparates n'en sont pas moins guidés par des valeurs communes, qui permettent une certaine cohérence et unité du social. On voit alors chez Boudon une certaine indépendance et antériorité de l'ordre social par rapport à l'individu. Mais ce sociologue n'est pas holiste : ce sont bien les individus qui créent leur société et qui la font vivre. Nous avons alors tenté d'illustrer comment les individus produisent leur société et avons vu les rôles des minorités actives et du sens commun. Nous avons vu aussi comment le structurel et le culturel orientent ou favorisent de différentes manières les croyances et les actions des individus, mais sans les déterminer. Il y a ainsi chez Boudon une co-généralité de ces deux ontologies que sont l'individu et leur société produisant un évolutionnisme complexe.

6 Références bibliographiques

- Assogba, Yao (1999), *La sociologie de Raymond Boudon*, Québec : les Presses de l'Université de Laval-L'Harmattan.
- Berthelot, Jean-Michel (2000), Sociologie et ontologie, in : Pierre Livet et Ruwen Ogien, Ed., *L'enquête ontologique*, Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 65–84.
- Boudon, Raymond (2006), *Renouveler la démocratie – Eloge du sens commun*, Paris : Odile Jacob.
- Boudon, Raymond (2005a), Le « vernis logique » : à manipuler avec précaution, *Revue française de sociologie*, 46, 3, 573–581.
- Boudon, Raymond (2005b), *Tocqueville aujourd'hui*, Paris : Odile Jacob.
- Boudon, Raymond (Avec R. Leroux) (2003a), *Y a-t-il encore une sociologie ?*, Paris : Odile Jacob.
- Boudon, Raymond (2003b), *Raison, bonnes raisons*, Paris : PUF.
- Boudon, Raymond (2002), *Déclin de la morale ? Déclin des valeurs ?*, Paris : PUF.
- Boudon, Raymond (2000), *Etudes sur les sociologues classiques II*, Paris : PUF.
- Boudon, Raymond (1999), *Le sens des valeurs*, Paris : PUF.
- Boudon, Raymond (1996), Le sens moral, *Commentaire*, 19, 73, 23–36.

- Boudon, Raymond (1995a), Individualisme méthodologique, in: Raymond Boudon, Philippe Besnard, Mohamed Cherkaoui et Bernard-Pierre Lécuyer, Ed., *Dictionnaire de la sociologie*, Paris: Larousse, 120.
- Boudon, Raymond (1995b), L'objectivité des valeurs, in: *L'horizon de la culture: Hommage à Fernand Dumont*, article disponible sur <http://www.bibl.ulaval.ca>.
- Boudon, Raymond (1995c), *Le juste et le vrai. Etudes sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris: Fayard.
- Boudon, Raymond (1994), Les deux sociologies de la connaissance scientifique, in: Raymond Boudon et Maurice Clavelin, Ed., *Le relativisme est-il résistible?*, Paris: PUF, 17–43.
- Boudon, Raymond (1992a), Action, in: Raymond Boudon, Ed., *Traité de sociologie*, Paris: PUF, 21–55.
- Boudon, Raymond (1992b), Hiérarchie, in: *Encyclopaedia Universalis*, T 11, Paris: Encyclopaedia Universalis, 403–405.
- Boudon, Raymond (1990a), *L'art de se persuader*, Paris: Fayard.
- Boudon, Raymond (1990b), Etat, in: Raymond Boudon et François Bourricaud, Ed., *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris: PUF, 232–242.
- Boudon, Raymond (1990c), Société industrielle, in: Raymond Boudon et François Bourricaud, Ed., *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris: PUF, 541–548.
- Boudon, Raymond (1986), *L'idéologie, ou l'origine des idées reçues*, Paris: Fayard.
- Boudon, Raymond (1984), *La place du désordre*, Paris: PUF.
- Boudon, Raymond (1977), *Effets pervers et ordre social*, Paris: PUF.
- Demeulenaere, Pierre (2003), *Les normes sociales. Entre accords et désaccords*, Paris: PUF.
- Dubois, Michel (2000), *La sociologie de Raymond Boudon*, Paris: PUF.
- Durkheim, Emile ([1898–1904] 2002), *L'individualisme et les intellectuels*, Paris: Fayard.
- Hayek, Friedrich A von (1995), *Droit, législation et liberté*, T 1, Paris: PUF.
- Kant, Emmanuel ([1787] 1990), *Critique de la raison pure*, Paris: PUF.
- Popper, Karl R ([1972]1979), *La connaissance objective*, Paris: Aubier.
- Putnam, Hilary (2004), *Fait/Valeur: la fin d'un dogme et autres essais*, Paris/Tel-Aviv: Editions de l'éclat.
- Sen, Amartya (2003), *Développement, justice, liberté*, Paris: Odile Jacob.
- Smith, Adam ([1790] 1990), *Théorie des sentiments moraux*, Paris: PUF.
- Weber, Max ([1904–1917] 1965), *Essais sur la théorie de la science*, Paris: Plon.

